

République Islamique de Mauritanie

Ministère de l'Economie et des Finances



**Note de cadrage pour l'élaboration de la Stratégie Nationale de
Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
(SCAPP) 2016-2030**

1. Introduction

Au cours des quinze dernières années, le CSLP a constitué le plan de développement du pays à moyen et long termes dont la portée stratégique visait la réduction de la pauvreté comme un impératif national et une priorité dans toutes les politiques nationales.

Le CSLP et les OMD qui le sous-tendent arrivant à échéance en 2015, la réflexion sur une nouvelle vision au-delà de 2015 a été engagée aux niveaux national et mondial, et devra déboucher sur la nouvelle stratégie de développement du pays.

Dans ce cadre, la Mauritanie a lancé en avril 2013, sous le leadership du Ministère des Affaires Economiques et du Développement, un processus de consultations nationales sur l'agenda de développement post 2015. Mené suivant une approche participative et inclusive de l'ensemble des acteurs, ce processus a permis un débat inclusif sur les actions à mener en faveur du développement au-delà de 2015. Plus spécifiquement, ce débat a permis de susciter une vision commune de l'avenir, de présenter la perception globale que les acteurs institutionnels et associatifs et les populations ont de l'avenir en matière de développement de la Mauritanie et de l'agenda post 2015.

En 2015, sur l'initiative du Gouvernement mauritanien, l'évaluation globale du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) sur la période 2001-2015 a été conduite par un bureau indépendant, afin d'en tirer des leçons avant de formuler la stratégie post-2015. A la suite de cette évaluation, il a été décidé d'élaborer une nouvelle vision stratégique de développement ambitieuse permettant au pays d'accélérer ses mutations socio-économiques et d'offrir de meilleures conditions de vie à sa population.

A cet effet, une feuille de route pour l'élaboration de la stratégie Nationale de Développement post 2015, intitulée pour les quinze prochaines années « Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée » (SCAPP), a été élaborée et a fait l'objet d'une Communication en Conseil des Ministres le 17 septembre 2015.

L'objectif de la présente note est d'exposer le cadrage méthodologique et organisationnel du processus de formulation de la SCAPP et les grandes lignes de son élaboration, en tenant compte notamment des recommandations issues de la feuille de route, de la communication en Conseil des Ministres et de l'évaluation du CSLP.

Elle s'articulera autour du plan suivant : la méthodologie proposée, les phases du processus et l'organisation de l'équipe en charge de son élaboration.

2. Méthodologie proposée:

a) Processus participatif

L'élaboration de la SCAPP 2016-2030 sera basée sur un processus participatif impliquant l'administration, les élus, la société civile, le secteur privé, les organisations socioprofessionnelles, les groupes des jeunes, les femmes ainsi que les partenaires techniques et financiers.

En particulier, les Comités Techniques Sectoriels (CTS) joueront le rôle qui leur est dévolu dans la conception et le suivi des politiques publiques à l'occasion de ce processus en veillant à respecter leur composition établie par arrêté ministériel. A cela s'ajoutent des consultations régionales, interrégionales et nationales auxquelles participent différents acteurs concernés. Les résultats de tous ces exercices alimenteront les rapports des Groupes de Travail.

De plus, pour compléter ces rencontres de concertation, le groupement de bureaux d'étude chargé d'appuyer le processus SCAPP devra mener des entretiens avec les différents acteurs précités sur leurs visions des défis et enjeux de développement de la Mauritanie pour les prochaines années. Des guides d'entretien seront élaborés et utilisés à cet effet.

La participation de tous les acteurs concernés par la SCAPP sera assurée à travers une multitude de mécanismes qui vont de simples échanges à travers les forums, à la tenue de réunions (comité de pilotage, CTS et autres réunions intermédiaires ...) en plus des ateliers et des concertations régionales. Dans ce cadre, le rôle et les modalités d'articulation de ces différentes structures seront améliorés à travers les prochaines réunions des Groupes de Travail (GT).

b) Fondements de la stratégie : Vision et priorités de développement

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité partagée (SCAPP) se réfère au bilan et aux leçons tirées de la mise en œuvre du CSLP 2001-2015 dans le cadre de l'évaluation globale. Celle-ci a fait ressortir pour chaque axe ou secteur des succès et acquis à consolider et des défis qu'il est nécessaire de relever au cours de la nouvelle programmation.

Ainsi, la vision d'avenir telle qu'elle ressort de l'exploitation des documents de base et des rencontres préalables pourrait s'orienter vers l'égalité et le respect des droits et pourrait offrir aux citoyens la possibilité de vivre dignement et d'être fiers d'appartenir à leur patrie.

Il s'agit de consolider les valeurs de l'Islam, de l'unité nationale, de la cohésion et de la paix sociales, de la justice, de la démocratie, de l'équité, de la solidarité, de la transparence et des droits de l'Homme.

Pour concrétiser cette vision, il est nécessaire, de continuer à créer davantage de richesse à travers une croissance accélérée, soutenue et durable qui devra être réalisée à partir d'un plus grand nombre de secteurs et concerner le plus d'acteurs et de bénéficiaires possibles. En fait, il s'agit de favoriser une croissance économique accélérée, diversifiée, inclusive, verte et durable, réductrice des inégalités et pro pauvres tout en étant orientée vers la création d'emplois et la lutte contre le chômage en vue d'une plus grande résilience et d'une prospérité partagée. Le partage de cette prospérité visée se fera, notamment, à travers la promotion de l'emploi productif et une protection sociale qui tendent à atteindre une couverture universelle pour les besoins essentiels (alimentation, éducation, santé).

c) Orientations stratégiques

Sur la base des programmes nationaux, des recommandations de l'évaluation du CSLP 2001-2015, des consultations nationales sur l'agenda post 2015 et des ODD et des recommandations faites par le comité sur la CEDAW, celles acceptées dans le cadre de l'examen périodique universel (EPU) de 2015 et des recommandations de la feuille de route pour l'éradication des séquelles de l'esclavage, les orientations à retenir viseront la nécessité d'opérer des transformations structurelles.

Les orientations principales à retenir dans la SCAPP devront constituer des réponses aux défis constatés au cours de la mise en œuvre du CSLP 2001-2015 et à réaliser les aspirations des mauritaniens.

La lutte contre la pauvreté doit demeurer au centre des priorités du Gouvernement. Elle doit désormais s'inscrire dans le cadre de transformations structurelles destinées à corriger les faiblesses inhérentes à l'absence de diversification de la base productive de l'économie et à sa trop grande dépendance à l'égard des matières premières dont les prix sont volatiles. La SCAPP devra donc retenir un axe en priorité destiné à réduire la pauvreté et l'extrême pauvreté en milieu rural et périurbain et la prise en charge des groupes les plus vulnérables, notamment, à travers la mise en œuvre de la stratégie de protection sociale. C'est dans ce cadre qu'il est nécessaire d'accorder une importance toute particulière pour réduire le chômage des jeunes qui nécessite des solutions urgentes et pérennes. Il se pose en termes de qualification et de formation, de régulation du marché de l'emploi, de valorisation du potentiel des grands secteurs générateurs d'emploi et d'appui à l'auto emploi. C'est dans ce cadre qu'il faut poursuivre la diversification de la base productive de l'économie nationale de façon à multiplier les opportunités de création d'emplois. Il y a lieu de renforcer le capital humain par la mise en œuvre d'une politique de population adaptée aux réalités du pays tout en accompagnant les mesures économiques par un investissement dans les services sociaux de base (éducation, formation technique et professionnelle, santé-nutrition, sécurité alimentaire, eau potable et assainissement, énergie, habitat, infrastructures).

La structure actuelle de l'économie doit faire l'objet de transformation afin de l'orienter vers un modèle plus inclusif et qui tienne compte des ODD. Le défi est d'évoluer d'une économie de rente vers une économie compétitive, innovante, diversifiée et respectueuse de l'environnement. Elle se doit de profiter à tous les mauritaniens à travers la création d'emplois, le développement d'opportunités économiques et l'insertion des groupes vulnérables dans les circuits économiques.

En outre, la SCAPP aura à poser les jalons d'une solution aux problèmes fonciers dans le double objectif de poursuivre les efforts entamés en matière de réduction de la dépendance alimentaire et d'atténuer les tensions sociales.

Elle doit également retenir les actions les plus déterminantes visant à maintenir un cadre macroéconomique stable, à améliorer le climat des affaires, à réorganiser et consolider les systèmes de contrôles à priori et à posteriori des finances publiques. Elle doit aussi veiller à assurer l'alignement des cadres de programmation budgétaire à moyen et court terme (Plan d'actions SCAPP, PIP, CBMT, LFI etc....). Cet aspect devra revêtir une importance toute particulière, car il conditionne l'opérationnalisation de la SCAPP.

Il conviendra de plus de renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions, politique, démocratique, économique, judiciaire, administrative, environnementale et territoriale. Ainsi, le renforcement et la modernisation de l'administration, de la déconcentration, de l'aménagement du territoire, de la décentralisation et une régionalisation des ressources et des pouvoirs méritent une attention particulière dans le cadre de l'élaboration de la SCAPP 2016-2030.

Sur un autre plan, la SCAPP devra tenir compte des défis sécuritaires et migratoires.

Les autres orientations stratégiques sont de nature transversale : introduction et renforcement du positionnement des dimensions transversales du genre, de l'approche droits de l'Homme, de dynamique de population, de la jeunesse et de l'environnement dans toutes les politiques et stratégies sectorielles ainsi que dans chaque programme de développement ou projet public.

Mais les progrès ne pourront être appréciés et les corrections apportées en temps utile que si la SCAPP met en place les systèmes cohérents d'informations avec des outils adéquats et des structures chargées du suivi-évaluation des activités ayant la capacité de renseigner correctement et à temps les indicateurs de suivi et d'impact de la stratégie. Dans cette perspective, l'inclusion d'indicateurs de développement durable sera prise en compte dans tous les secteurs et sera associée à toute politique ou action visant à améliorer les capacités en matière de production de statistiques désagrégées (genre, droits de l'Homme etc....) et fiables.

d) Dispositif institutionnel :

Outre les structures formelles déjà en place (CTS, CTLP, CEC, CILP¹), le dispositif d'élaboration de la SCAPP, tel qu'il ressort de la communication approuvée en Conseil des ministres, s'articule autour de :

- Un Comité de Pilotage (CP) dont la composition et les attributions sont

¹ CTS : Comité technique sectoriel

CTLP : Comité Technique de Lutte contre la Pauvreté

CEC : Comité élargi de Concertation

CILP : Comité interministériel de Lutte contre la pauvreté

définies par le Ministre chargé de l'Economie. Ce comité a pour missions notamment de superviser, suivre et coordonner le processus de formulation de la Stratégie.

- Des Groupes de travail suivant des leviers stratégiques. Ceux-ci devront élaborer, chacun dans son domaine, des rapports faisant le point sur la situation de référence des domaines relevant de chaque levier stratégique, indiquer la vision et les perspectives d'évolution et identifier les actions prioritaires à inscrire au plan d'action quinquennal 2016-2020. Ce travail sera basé sur des contributions sectorielles élaborées par les différents Comités Techniques Sectoriels (CTS), appuyés, le cas échéant, par les consultants et intégrant l'ensemble des ODD et cibles pertinents pour la Mauritanie, selon le secteur d'activité.
- Une Commission de lecture (CL) dont le rôle est de veiller à la qualité de la stratégie et son plan d'actions quinquennal.
Un groupe de consultants pour appuyer les travaux des CTS, des GT et du CP, élaborer le document de la SCAPP et son plan d'actions et animer les ateliers interrégionaux et nationaux.
- Le mandat et la composition des Groupes de Travail et de la Commission de lecture des documents de la SCAPP sont précisés à travers les TDR qui leur sont consacrés. De plus, des échanges et concertations plus rapprochées avec les Partenaires dans le cadre des réunions Etat-donateurs se feront mensuellement.

e) Principaux documents de référence :

Les principales références pour l'élaboration de la stratégie sont :

- le Programme électoral du Président de la République ;
- Déclaration de Politique Générale du Gouvernement ;
- Communication en conseil des Ministres relative à la Préparation de la SCAPP ;
- l'évaluation globale du CSLP ;
- Rapport des consultations nationales sur l'agenda post 2015 ;
- Feuille de route sur l'éradication des séquelles de l'esclavage ;
- Documents stratégiques sectoriels (Stratégie, politique, lettre de politique, plan à moyen terme, programme, et plan d'actions etc.) ;
- Les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en septembre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies et la documentation afférente élaborée par les Agences du SNU;
- Accords issus de la conférence internationale sur les changements climatiques (COP 21) ;
- Feuille de route élaboration SND post 2015 ;
- Le Rapport National de la mise en œuvre de la CIPD+20 ;
- la Déclaration de politique de population ;
- Etude sur la croissance verte inclusive ;

- Les enquêtes et les données les plus récentes ;
- Les engagements de la Mauritanie, au niveau international, régional et sous régional.

f) Guides d'élaboration de la SCAPP

Pour une meilleure harmonisation des travaux des différentes structures impliquées dans l'élaboration de la SCAPP, des canevas seront élaborés en vue de servir de guide à ces travaux. Il s'agit de :

- Note d'orientation sectorielle pour les CTS ;
- Les rapports des Groupes de travail transversaux ;
- Le plan détaillé de la SCAPP avec des objectifs chiffrés et
- le canevas du premier plan d'actions quinquennal de la SCAPP.

g) Cadrage macroéconomique et budgétaire de la SCAPP

De manière globale, le cadrage macroéconomique à moyen et long terme de la SCAPP sera réalisé sur la base de notes de cadrage émanant de l'équipe économique (MEF, BCM) où sont définis notamment les objectifs relatifs à la croissance économique, à l'inflation, au budget, à l'évolution des agrégats monétaires et à la balance des paiements ainsi que des interactions et de la cohérence entre ces différentes variables macroéconomiques. Il tiendra aussi compte des stratégies sectorielles pour les secteurs qui en disposent et de réflexions pouvant en tenir lieu pour ceux qui n'en disposent pas ainsi que de notes d'orientation pour certains secteurs stratégiques.

Un exercice de simulation sur la base de scénarios alternatifs devra conduire au choix final du cadrage macroéconomique, en particulier en termes de croissance.

Il est impératif d'éviter pour la nouvelle stratégie de subir les écarts entre les prévisions et l'exécution des ressources publiques d'une part et leur alignement sur les priorités du pays et sur ses plans d'actions d'autre part. Certes, des efforts ont été faits depuis 2010 en matière d'amélioration de la prévisibilité à moyen terme à travers la préparation du cadrage macroéconomique et budgétaire ainsi que pour certaines dépenses sectorielles en harmonie avec les objectifs nationaux de développement mais les capacités statistiques et le recours aux outils de prévision et de simulation macroéconomique demeurent faibles.

Les CTS Economie et Finances proposeront les principales orientations en matière de gestion des finances publiques pour l'avenir en tenant compte de la future Loi organique des Lois des finances (LOLF).

En matière de mobilisation du financement nécessaire à la mise en œuvre de la SCAPP, il ya lieu de tenir compte du renforcement de la capacité d'absorption du pays, en particulier pour

les ressources de l'aide publique au développement, de la viabilité de la dette et de la mobilisation de ressources internes à travers, notamment, le partenariat public-privé.

h) Leviers stratégiques proposés pour la SCAPP 2016-2030:

La réflexion sur les leviers stratégiques de la SCAPP est en cours et tiendra compte des résultats de l'évaluation du CSLP et des divers apports au niveau sectoriel ainsi que des échanges entre les parties prenantes. Toutefois, dans un souci d'approfondissement, les propositions ci-dessous ont été formulées.

Conformément au cadre logique la vision de développement citée plus haut est déclinée en objectifs stratégiques de développement qui sont : (i) promouvoir une croissance forte, inclusive et durable; (ii) Développer le capital humain et (iii) Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions.

Sur la base des analyses et des orientations précédentes, les leviers stratégiques suivants sont proposés pour amendement et adoption par le comité de pilotage :

Leviers Stratégiques proposés	Objectifs spécifiques	CTS
Premier Levier: Promotion d'une croissance économique forte, inclusive et durable	<ul style="list-style-type: none"> - Intensifier les investissements dans les infrastructures intégrantes et les services collectifs ; - Réduire les coûts des facteurs de production pour améliorer la compétitivité économique ; - Promouvoir une politique favorable à l'innovation et à la maîtrise des technologies ; - Promouvoir une croissance étendue à tous les secteurs et à tous les groupes socio-économiques (femmes et ruraux) ; - Promouvoir le secteur privé à travers une amélioration du climat des affaires et un élargissement de ses domaines de compétence ; - Concevoir et appliquer une réglementation foncière et domaniale réaliste, efficace et équitable. - Promouvoir le développement des filières à fortes potentialités 	<p>Economie ; Finances ; Intérieur ; Décentralisation ; Mines ; Agriculture ; Elevage ; Pêche ; Transports ; Equipement ; Energie ; Habitat, Urbanisme ; Emploi ; Travail ; MEDD ; Commerce ; Hydraulique.</p>

	<p>de croissance (agriculture, élevage, pêche entre autres);</p> <ul style="list-style-type: none"> -Renforcer les fonctions de l'Etat en matière de recherche, d'encadrement et de protection des productions ; - Promouvoir une croissance pro-pauvres à travers un meilleur accès aux services (transport public, Etat-civil...) et équipements collectifs de base, aux services financiers et aux marchés d'alimentation ; - Améliorer l'impact distributionnel des dépenses publiques et déconcentrer l'administration ; - Améliorer la qualité des dépenses publiques favorables aux pauvres (responsabilisation, suivi) ; -Faciliter l'accès des petits producteurs (PME) et des femmes aux différents facteurs de production ; -Renforcer la capacité des producteurs pour faire face aux changements climatiques et autres facteurs exogènes. 	
<p>Deuxième Levier : Développement du capital humain</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Assurer une éducation de qualité, harmonisée pour tous les mauritaniens et répondant aux besoins économiques, sociaux et culturels du pays ; - Promouvoir une école-creuset de la nation, de la citoyenneté, de l'égalité des chances entre les citoyens et d'antidote à la radicalisation ; - Promouvoir une formation professionnelle et technique de qualité, accès sur les besoins de l'économie en main d'œuvre qualifiée ; - Mettre en œuvre le PNDSE ; - Mettre en œuvre la stratégie nationale de la jeunesse, des 	<p>Economie ; Finances ; Education ; Jeunesse, sports et loisirs; Intérieur ; Fonction publique ; Culture et Communication. Santé ; Enseignement supérieur et recherche scientifique ; Formation professionnelle ; Hydraulique et assainissement ; MASEF, CSA, MAIEO, Tadamoun.</p>

	<p>sports et des loisirs 2015-2020 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager la création d'emplois productifs en faisant appel au potentiel de population active, y compris les femmes et les jeunes en milieu rural ; - Promouvoir l'efficacité et l'équité à travers l'allocation optimale des RH et un système de rémunération équitable et efficient ; - Rendre les conditions de travail et de rémunération dans le secteur public de l'Education et de la santé attractives et équitables et clarifier les relations de cohabitation entre le secteur public et le secteur privé ; - Accroître la part de ressources publiques consacrées aux secteurs de la santé, de l'Education, de l'hydraulique et de l'assainissement ; - Renforcer le système de santé à travers l'amélioration de sa gouvernance avec un accent sur la lutte contre la mortalité maternelle et infantile et l'objectif de tirer profit du dividende démographique ; - Poursuivre les efforts en matière de généralisation de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'énergie propre ; - Mettre en œuvre la stratégie de Protection sociale ; <p>Renforcer la résilience des populations les plus vulnérables.</p>	
<p>Troisième Levier : Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les différentes dimensions de la Gouvernance : sécuritaire, politique, démocratique, économique, judiciaire, administrative, environnementale et territoriale. - Consolider l'Etat de Droit à travers des institutions fortes aux 	<p>Intérieur et Décentralisation; Aménagement du territoire ; Justice ; Fonction publique ; Economie ; Finances ; MEDD, CDHAH ; MCRP ; MASEF.</p>

	<p>pouvoirs reconnus et respectés ainsi que l'égalité des citoyens devant la Loi et le renforcement des capacités du système judiciaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'insécurité, la criminalité transfrontalière et la radicalisation ; - Renforcer la décentralisation, la déconcentration et l'aménagement du territoire à travers la régionalisation effective des ressources et des pouvoirs ; - Equilibrer les dépenses de fonctionnement et d'investissement pour préserver l'entretien et la durabilité des infrastructures et des équipements ; - Veiller au respect de l'alignement des instruments de programmation financière et du développement, notamment les CBMT, le PIP, le BCI et les lois des finances sur les orientations de la SCAPP ; - Réorganiser et consolider les organes de contrôle à priori et à posteriori existants à travers des ressources humaines qualifiées et renforcer leur indépendance et la transparence de leurs investigations ; - Développer un système statistique national indépendant, crédible, efficace et des systèmes de suivi-évaluation dans tous les domaines. -Mettre en place un système de suivi-évaluation pour tous les plans d'action de la SCAPP ; -Appliquer les principes universels de l'Evaluation, de la sanction et de la récompense dans la transparence au niveau des administrations et dans les relations avec le secteur privé, les 	
--	--	--

	OSC et les citoyens ; -Améliorer la Gouvernance économique par un meilleur cadrage macroéconomique et une meilleure régulation du système économique.	
--	--	--

3. Phases du processus d'élaboration de la SCAPP

Globalement, le processus de formulation de la nouvelle stratégie comprend les principales étapes suivantes:

❖ Phase préliminaire :

- Communication en Conseil des Ministres ;
- TDR et recrutement des consultants d'appui ;
- Mise en place des structures ad-hoc en particulier le comité de pilotage (CP)
- Conception des canevas et standards de notes d'orientation sectorielle
- Mobilisation des ressources: financières, humaines, institutionnelles

❖ Phase 1 : Concertations sectorielles et régionales et Focus Groups:

- Atelier de concertation et formation des CTS, des consultants et des cadres d'appui,
- Réunions du CTLP pour validation des TDR et du canevas de la note d'orientation sectorielle ;
- Comités Techniques Sectoriels (CTS) : collecte de données et documents, organisation des réunions sectorielles afin d'élaborer des rapports sectoriels tenant compte des ODD et suivant le canevas proposé.
- Consultations régionales en amont au démarrage dans toutes les régions. Il s'agit de missions et d'ateliers de sensibilisation et de recueil des contributions du Comité Régional de Développement et de l'ensemble des acteurs du développement dans les régions.

❖ Phase 2 : Les groupes de travail thématiques (GT) : collecte et exploitation des données et documents pour l'élaboration des rapports sur la base des notes sectorielles

- L'objectif de cette étape est d'assurer au document la transversalité nécessaire en passant d'une approche sectorielle vers une autre transversale pour garantir que les thématiques soient traitées de manière exhaustive en assurant une complémentarité des secteurs.
- Elaboration et validation d'un canevas pour les rapports des Groupes de travail (GT) qui sera proposé.

- L'élaboration des rapports des groupes de travail suivant les leviers stratégiques , déterminés au cours de cette phase, se fera par la consolidation des rapports sectoriels et régionaux et des résultats des entretiens avec les autres acteurs (PTF, Secteur privé, Société civile) .Cadrage macroéconomique et budgétaire : élaboration et choix des scénarios.

❖ **Phase 3 : Consolidation et élaboration du document de la SCAPP et de son premier plan d'actions**

L'architecture globale de la SCAPP et de son plan d'action pour la période 2016-2020 sera alors proposée (plan détaillé) avec des objectifs chiffrés. Une fois approuvé par le comité de pilotage, une première version sera ventilée.

Le document de la SCAPP sera obtenu suite à la consolidation des différents rapports des groupes de travail, y compris le plan d'actions 2016-2030.

❖ **Phase 4 : Concertations élargies en aval sur le projet de SCAPP avant sa validation par le comité de pilotage et sa soumission aux assises nationales. Il s'agira de procéder aux actions suivantes :**

- Concertations inter régionales dans 4 zones sur le projet SCAPP 2016-2030 et plan d'action ;
- Prise en compte des recommandations des ateliers interrégionaux et production des rapports des ateliers ;
- Atelier national validation SCAPP 2016-2030 et plan d'action (6 -7 juin 2016)
- Prise en compte des recommandations de l'atelier national de validation et production du rapport de l'atelier (8 – 12 juin 2016)

Par ailleurs il y a lieu de noter que les wilayas choisies lors des ateliers préliminaires de concertations l'ont été suivant des critères dont le niveau de pauvreté et l'éloignement mais aussi les caractéristiques géographiques et environnementales (zones du fleuve, des oasis, agropastorale et côtière). De plus, suite à la finalisation du rapport sanctionnant les missions effectuées dans les quatre wilayas visitées en février et dans les trois wilayas de Nouakchott en mars, un atelier sera organisé pour regrouper des représentants des wilayas de l'intérieur non visitées pour recueillir leurs contributions et enrichir les principales conclusions retenues en vue de contribuer à la réflexion des groupes de Travail. Enfin, l'organisation des quatre prochains ateliers interrégionaux et les assises nationales seront l'occasion de regrouper les représentants de toutes les wilayas y compris les représentants de tous les groupes de population.

L'intégration des différents éléments du processus pour définir la vision et les priorités sera facilitée dans le cadre des travaux des groupes de travail sur la base des contributions sectorielles et régionales, en tenant compte des ODD liés aux leviers qui auront été définis au préalable. C'est dans ce cadre qu'un atelier de formation sur les ODD sera organisé en avril et

animé par une équipe d'experts du centre régional du PNUD. Par ailleurs, les questions transversales (genre, environnement, résilience....) seront aussi traitées à ce stade. Ces points feront l'objet de discussions supplémentaires avec les parties prenantes. L'élaboration du document SCAPP lui-même sera aussi l'occasion de finaliser les éléments de la vision globale et les priorités traduites en plan d'actions et des mesures de réformes.

4. Organisation interne de l'équipe

Le tableau ci-dessous donne la répartition et les rôles de l'équipe chargée de l'élaboration de la SCAPP (l'équipe de conception et de suivi, les consultants mobilisés par le groupement CDES-CONSULTIS, leurs partenaires au niveau des secteurs et les cadres de suivi désignés par le département).

Coordonnées de l'équipe de coordination et de suivi :

<u>Nom</u>	Fonction	E-mail
Yahya Ould Abd Dayem	Directeur Général de la Politique Economique et des Stratégies de Développement	ouldabddayem@yahoo.fr ; 44 48 05 50
Sidi Mohamed Ould zenvour	Directeur de suivi-évaluation du CSLP	zenvour2005@yahoo.fr ; 22 00 53 47
Sidi Mohamed Bakha	Consultant d'appui	Ab.aichetou@yahoo.fr ; 48171728
Sidna Ndah Mohamed saleh	Assistant Programme Appui Budgétaire	sndah@hotmail.com , 46442451

Coordonnées de l'équipe de coordination des consultants :

<u>Nom</u>	Spécialité	E-mail
Isselmou Mohamed Taleb	Chef de mission, Spécialiste en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de politiques publiques dans les pays en développement	iomohamede@yahoo.com ; 46480985
Ba Oumar	Consultant, Spécialiste des questions transversales	oumarba70@hotmail.com ; 22326698
Mohamed Fadel Aghdhafna Cheikh Mohamed Fadel	Consultant, Spécialiste des questions transversales	cdes_be@yahoo.fr ; 26232623

Coordonnées des Présidents des CTS, des Consultants CDES-CONSULTIS et des cadres de suivi

Département / Institution	Président du CTS	Contact	Adresse électronique des présidents CTS	Consultant d'appui	Cadre chargé du suivi
Ministère de l'Éducation Nationale	1. Betta mint cheikh /M.Enseignement	36 31 52 48	betta.cheikh@yahoo.fr	Mounina Abdellah Mounina11@gmail.com 46 46 42 50	Mouna Didi 3270 77 77
MASEF	2. DR mohamed ould telmoudi	43439008	mohamedtelmoudi@yahoo.fr	Mounina Abdellah	Mouna Didi 3270 77 77
Ministère de la Santé	3. Isselmou Ould Mahjoub,	22243845	isselmoumahjoub@yahoo.fr	Salek Jeirib Sojereb2@gmail.com 46431208	Oumoukhair 41 97 70 33
Ministère de l'hydraulique Assainissement	4. Mohamed ould jiddou, Directeur de la Planification/ hydraulique	22310746	Jiddou67@yahoo.fr	Ahmed Hamadi Ahmed.hamadi@yahoo.fr 46007336	Nevisa Mint Tolba 43 00 02 48
Ministère des Finances	5. Fall khayar	46 74 65 86	khayarfall@outlook.com	Ahmed Hamadi	Nevisa Mint Tolba 43 00 02 48
Ministère Equipement et transports	6. Hamoudi Mohamed Sidi	22 30 12 23	hamoudi02@yahoo.com	Cheikh Ahmedou Mohamed Moctar chahmedoutas@gmail.com 22302883	Oumoukhelthoum Mint Sidina 43 20 88 99
Tadamoun	7. Mohamedou ould Ahmedou	22000203	mohamedou.mhaimid.2015@gmail.com	Cheikh Ahmedou Mohamed Moctar	Oumoukhelthoum Mint Sidina 43 20 88 99
Ministère de l'Environnement et de	8. Maloum dine Directeur de la Programmation,	22 06 47 54	maloumdine@yahoo.fr	Mar Mamadou mam_bf@yahoo.fr	Diallo Abou 22 36 36 09

Département / Institution	Président du CTS	Contact	Adresse électronique des présidents CTS	Consultant d'appui	Cadre chargé du suivi
Développement Durable	M.DPM.EDD			47 75 52 60	
Ministère du Commerce l'Artisanat et du Tourisme	9. Guisset, Directeur des Etudes et de la Coopération	46 026666	adguisset@artisanat.gov.mr	Mar Mamadou	Diallo Abou 22 36 36 09
Ministère du Pétrole, Mines et Energie	10. Emmoud Mghaivri/	36 36 80 89	emmoud2001@yahoo.fr	Oumar Diagana o.diagan@yahoo.fr 46473900	Mariem kane 2225 33 56
Ministère de la Jeunesse et des Sports	11. Vatimetou Ahmed Lebeid	41 27 63 54	metouta@yahoo.fr	Oumar Diagana	Mariem kane 22 25 33 56
CDHAH	12. El ghotobould houeiriyah/	22 46 50 27	elghotob71@yahoo.fr	Abdellahi Traoré abtkhairou@yahoo.fr 22258801	Zeinebou Deddahi : 44 28 10 55
Commissariat à la Sécurité Alimentaire	13. Mohameden Ould Zein, Chargé de Mission/	22 494013	meden_zein@yahoo.fr	Abdellahi Traore	Zeinebou Deddahi : 44 28 10 55
M Culture	14. Had maloumould Baba, Directeur des Etudes et de la Programmation/	46 74 41 09	maloum.baba@yahoo.fr	Ethmane Dadi ethmanesaid@yahoo.fr 46414119	Belly moulaye zein 22 01 31 47
MAEOI	15. EL baneould Salem Dir.Programmation /MAEOI	44 68 57 00	elbanesaleme@yahoo.fr	Ethmane Dadi	Belly moulaye zein 22 01 31 47

Département / Institution	Président du CTS	Contact	Adresse électronique des présidents CTS	Consultant d'appui	Cadre chargé du suivi
M.E.F.P Tic	16. Sid'el Moctar Ould Ahmed El Hadi, Directeur de la Planification et de la Coopération/	36.33.69.44	sid_elmoctar@yahoo.fr	Mohamedou Mbaba Mdou08@yahoo.fr; 36375738	Mohamed Ali Ould Abdel Hamid 43 000 250
M E SUP	17. Mohamed Ould Douh O Begnoug DSP/MESRS	46 51 85 15	mdouh2001@yahoo.fr	Mohamedou Mbaba	Mohamed Ali Ould Abdel Hamid 43 000 250
MAED	18. Oumar Guéye, DPAE	22 43 08 50 46 43 08 50	oumargueye@hotmail.com	Abdellahi Boumediane aboumediane@aol.com 46820820	Fatimettou Mint Mohamed Salem 36303346
Ministère de la Fonction Publique	19. Med ould ismael, Directeur de la DEPCS/	22 23 68 23	mismail1971@yahoo.fr	Abdellahi Boumediane	Fatimettou Mint Mohamed Salem 36303346
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire	20. Sidi aboudallah ould Ezizi -Directeur programmation et coopération.	22 30 44 34 36 30 44 34	saleeziz@equipement.gov.mr leezz09@yahoo.fr	Issakha Diagana idiag1961@yahoo.fr 46465520	Ebaya Baba 44000243
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation de l'Administration	21. Cissé Abdel Khader Jeilani, Conseiller Technique	44.48.11.20	seyidic@yahoo.fr	Issakha Diagana	Ebaya Baba 43000244
Ministère de la	22. Dr WAGUE	22 42 40 06	idriswagueh@yahoo.fr	Mohamed Lebsar Taleb	Yacoub Youssef

Département / Institution	Président du CTS	Contact	Adresse électronique des présidents CTS	Consultant d'appui	Cadre chargé du suivi
Justice	IDRISSA, conseiller/MJ			Elemine 36341690 ; cdes_be@yahoo.fr	22381636
Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	23. Mahamed El moctar o/ Med lemne /	46 41 69 77	Mohamedemoktar2015@gmail.com	Mohamed Lebsar Taleb Elemine	Yacoub Youssef 22381636
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	24. Mohamed el hamedh ijiwen /	36 30 19 89	hafedhejiwen@yahoo.fr	Med Nani mohamednani@gmail.com m 36 30 11 52	Nejatt Cheikh saad Bouh 26168783
BCM	25. Zein ould sidi Boubacar/BCM	46 84 54 62	zeidane@bcm.mr	Med Nani mohamednani@gmail.com m 36 30 11 52	Nejatt Cheikh saad Bouh 26168783
M agriculture	26. Sidi Mahmoud ould Doussou	46572667 22351169	sidimah@yahoo.fr	Ba mamadou Abdoul mamadou_ba86@yahoo.fr 32 21 06 19/46 50 07 77	Moustapha Cherif 43 20 88 86
Ministère de l'Elevage	27. Ismail Ould Ahmed	22 32 81 03	ismailah@hotmail.com	Ba mamadou Abdoul mamadou_ba86@yahoo.fr 32 21 06 19/46 50 07 77	Moustapha Cherif 43 20 88 86

5. Chronogramme de la mission

19	Prise en compte des décisions et instructions du CILP et finalisation de la SCAPP et du plan d'action 2016-2020 (28 juin - 5 juillet 2016)			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
----	--	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

